

Campagne de mesures acoustiques :

- Préparation du matériel et maîtrise des moyens en acoustique (sonomètres, source de bruit),
- Réalisation de mesures acoustiques environnementales (bruit routier, ferroviaire, industriel, voisinage...),
- Dépouillement, traitement et analyse des mesures (codage par type de sources),
- Rédaction de rapports.

Modélisation acoustique :

- Création du terrain en 3 dimensions,
- Repérage et identification des bâtiments,
- Synthèse des données d'entrées (trafics, plan du projet...),
- Calage du modèle de calcul,
- Simulation acoustique (situation actuelle, référence, future),
- Export et analyse des résultats vis-à-vis de la réglementation en vigueur,
- Création de planches cartographiques (cartes de bruits, calculs sur récepteurs),
- Simulation de protection acoustique, le cas échéant (mur anti-bruit, merlon),
- Rédaction de rapports.

Isolation acoustique de façades :

- Diagnostic acoustique de logements identifiés Points Noirs du Bruit ferroviaire (PNBf),
- Mesures d'isolement acoustique,
- Rédaction de PV de mesures (vérification de l'éligibilité du logement vis-à-vis des objectifs à atteindre),
- Projet de protection acoustique,
- Suivi de chantier,
- Réception des travaux.



Gaëtan WARTELLE

Ingénieur conseil en acoustique
Responsable agence de Paris

☎ 01.45.84.24.65 | 06.61.76.58.85

📍 99 rue de Charenton, 75012 Paris

www.cia-acoustique.fr